



Fiche-action P3 : Appui d'un organisme public

Bénéficiaire de l'appui d'un organisme public pour la plantation d'espèces locales

Objectif et intérêt :

Inciter les collectivités locales et/ou les entreprises à planter des arbres et arbustes. Les plants sont soit offerts soit subventionnés par un organisme public.



Les étapes

1. Monter un dossier

*Dans le cadre du projet Life-SMIGIN des subventions ont été accordées via «**La semaine de l'arbre**» en Région wallonne. C'est donc sur base de cette expérience que cette fiche-action est élaborée.*

Le porteur de projet **visite le PAE en compagnie du responsable des espaces publics** de la commune. Ensemble, ils envisagent un projet d'aménagement en fonction des possibilités de plantation : espace disponible, temps nécessaire pour les ouvriers communaux... Ce projet sert de base au dossier de demande de subvention.

Le porteur de projet explique également le projet aux **entreprises situées à proximité** des lieux de plantations afin d'éviter tout malentendu (aménagement d'une entrée prévu, etc.)

2. Demander les subventions et les plantations

En Région wallonne, le **dossier** doit être envoyé par la commune pour la fin du mois de juillet. Il doit stipuler quel organisme prend en compte les plantations et leur entretien. Si le projet est accepté, les plants seront disponibles en novembre. Toutes les informations pratiques, formulaires, conditions, espèces éligibles,... se trouvent sur <http://environnement.wallonie.be/dnf/semarbre>.

Une distribution de plants pour les entreprises n'est pas possible dans le cadre de la semaine de l'arbre. L'organisme mentionné dans la demande doit donc être un aménageur public.

3. Communiquer

Une fois les plantations effectuées, un **article** dans le journal du club d'entreprises, ou tout autre moyen de communication, permet de faire connaître l'action. Ceci encourage les entreprises à suivre l'exemple donné par la commune ([voir article de presse dans les outils](#)).

Facteurs de réussite

- **L'exemplarité** de la collectivité est un levier pour encourager les entreprises à aménager leur parcelle.
- **Clarifier les rôles de chacun** en définissant le gestionnaire des plantations à moyen et long terme. Anticiper sur les besoins financiers pour cette gestion : prise en charge par la commune, ...

Obstacles

- **Sensibilisation difficile des chefs d'entreprises**, enjeu qui ne les touche pas directement ;
Solution : leur rappeler l'intérêt de plantations d'arbres : amélioration de l'image de marque, attractivité, convivialité.
- **Coût financier** de la plantation/gestion.

Outil 1 | Opération «Plantons le décor» en France (commandes groupées de plants d'essences locales organisées et subventionnées en partie par la Région Nord Pas de Calais).

Outil 2 | Opération «La Semaine de l'Arbre» en Wallonie.

Outil 3 | Article de presse dans le magazine «Nivelles-Industrie».